

P/1085

FST

REÇU le

4 NOV. 2022

RÉP: 950



Commune de Morrens
Place du Village 1
1054 Morrens

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ABATTAGE D'ARBRES

Conformément au règlement communal sur la protection des arbres du 4 janvier 2014 et au règlement du 22 mars 1989 d'application de la loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la faune, des monuments et des sites.

Affichage au pilier public du 23.11.2022 au 12.12.2022
(ne pas remplir)

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication au greffe municipal.

Propriétaire et parcelle concernés

No parcelle 1085

Propriétaire (nom et prénom) G. Sardalet O. M. M.

Adresse Chemin du Château 14, 1057

Demandeur (si différent)

Abattage envisagé

Objet (cocher ce qui convient) arbre haie cordon boisé boqueteaux

Nombre 2 Essence(s) Bouleau

Circonférence 60 Hauteur (environ) 15m

Motif de l'abattage Touche le bâtiment et
l'endommage

Entreprise chargée d'effectuer le travail Le Duo Paysage

Plantation compensatoire oui
 non, motif

Date 10.11.22

Signature du propriétaire G. Sardalet

Signature du demandeur (si différent)

Le présent formulaire doit être retourné, dûment complété et signé par le(s) propriétaire(s) accompagné d'un plan de situation, photo ou croquis précisant l'emplacement de l'abattage.